

Genre du véhicule	Marque de fabrication		Type	Modèle	Bordereau-type			
Camion (Châssis)	BERLIET		G L B 5 R - Empattement 3'090 mm.	1958	2' 4.0 8 - A			
Caractéristiques "GLB 5" sur plaquette constructeur - "GLB 5" et "RBI" en préfixe du numéro de châssis								
à l'avant s/face supérieure du longeron			Carburant Mazout/Diesel	Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis Automobiles BERLIET, VERISSIEUX et LYON (F)								
N° de châssis frappé A l'avant, s/face supérieure du longeron droite et sur plaquette constructeur								
N° du moteur frappé A droite, sur bloc-moteur, au centre en bas et sur plaquette constructeur								
Type du moteur M D Y 12								
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		--- sur demande				
Cylindres	4'942 cm³	Frein de remorque		--- sur demande				
Dimensions ext. en mm								
Temps	4	Transmission mécanique		Touill/Sabest. ---				
Longueur		6'175						
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant		4				
Largeur		2'250						
Entrainement s/roues arr.		Vitesses en 1 <sup>re</sup>		10,7 km/h				
Hauteur		2'390						
Nombre d'axes		Vitesses en prise dir.		59,5 km/h				
Empattement		3'090						
Nombre de pneus		Bloquage différentiel		---				
Perte à faux arr.		1'838						
Diam. de brq.		11,75/12,00						
Frein à pied A air comprimé, agissant sur toutes les roues (Westinghouse)								
Frein à main Mécanique, à expansion interne, sur roues arrières (sans palonnier)								
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide s/cab.	2'290	1'540	3'830	Dimension	8,25-20	8,25-20	12 Ply	Longueur
Charge utile	Selon carrosserie			Charge pneu **)	1'650	1'650	MICHELIN X	Largeur
Total	---	---	---	Larg. bd. roul.	---	---	---	Hauteur
Garantie de fabr.	---	---	9'800	Pression spec.	---	---	---	Hauteur ridelles
Poids max. garanti nr. train roulant			---		Nombre de portes		2 (cabine)	
Direction: position à gauche			Direction avancée		Marque du moteur		BERLIET	
Alliage		110		Cours		130		C. V. Impôts 25,168/85
Forme de la carrosserie			Châssis de camion avec cabine avancée fermée					
Nombre de places: total		2		(avant 2. milieu - arr. - )			Places debout	
Siège arrière		---		Siège-car		---		

\*\*\*)

Plaque: marque	2/ MARCHAL Equilux	Indicateurs de direction	4/ clignot. av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=comb. av. feux pos. - AR=séparés à côté f. arr.	(1ge)
Feux de position	2/ sur les ailes (AV=bl. - AR=rgs)	Ecusse-glace	2/ électriques
Feux brouillard	---	Avertisseur	1/ électrique (1 ton)
Feux arrière	2/ combin. av. feux stop	Rétroviseur	1/ à l'ext. à gauche
Rétroviseurs	2/ séparés sous clignot.	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ combin. av. feux arr.	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche		
Plaque marche arrière	--- sur demande		
Equipement électrique	4 x 6 12	Volts	120 Ah
			24 volts pr. dém. et dynamo
Niveau du bruit	88 dB REPERM à 2'200 t/min.		12 " pr. éclairage

Observations et exceptions

- \* ) Miroir rétroviseur: Monter un second miroir rétroviseur à droite à l'ext. du vhc.
- \*\* ) Pneumatiques: Selon répartition de charge sur vhc. carrossé, il y a lieu de faire monter des pneus plus forts.
- \*\*\* ) Equipement: N'est complété ou modifié que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise d'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 19.12.1957  
29. 1.1958

La Commission d'expertise-type